



Escroquerie a la vente d'un terrain

Par **Degoute**, le **01/01/2016** à **17:19**

Bonjour.

Je viens vers vous concernant une escroquerie que je viens de subir et souhaite obtenir réparation et surtout, vengeance (pour être honnête...).

J'ai demandé à une personne de me vendre 250m² de terrain attenant à ma propriété, la personne m'en a demandé 5000e ce que j'ai trouvé trop onéreux, je lui ait dont demandé de baisser le prix à 3000e (sachant qu'en plus il y a 1700e de frais de notaire à payer pour l'acquisition...).

Suite à cela je lui ait fait un acompte de 600e (par chèque mais non notifié chez le notaire) qu'il a encaissé puis un chèque de caution qu'il ne devait pas encaisser de 1300e car il voulait être certain que je paierais.

Après mon passage chez le notaire, ou nous avons conclu la vente, je lui ait demandé de détruire le chèque, étant un papy, j'avais confiance or deux choses se sont produites, un, les 600e n'étaient pas notifiée chez le notaire (l'acompte) mais il m'a dit que si je lui refusait, il annulait la vente et nous voulions le terrain donc je me suis tu.

Quelques semaines après, (soit aujourd'hui) je regarde mon compte et vois les 1300e prélevés et ce monsieur fait le sourd à mes appels...

Bref il est clair et évident que je pensais avoir confiance en un ancien mais qu'il m'a juste bien eu pour pas dire de vulgarités et qu'a la fin du compte, il a obtenu la quasi totalité de son prix initial (4900e sur 5000e...) mais seulement 3000e déclaré au notaire donc il est gagnant sur tous les tableaux et moi, perdant sur tous...

Je ne souhaite pas revenir sur ma vente mais souhaite obtenir si possible, réparation et surtout, vengeance auprès de cette saloperie.

La délation, ce n'est pas mon truc mais là, je pense que c'est justifiable par contre, qu'est-ce que moi je peux encourir puisqu'une plainte peut m'amener à être complice de son arnaque et il pourrait dire que c'était une entente car je n'ai aucun moyen (papiers) de sa part qui prouve le contraire mise à part un bout de papier signé sur l'acompte de 600e de sa part en guise de reçu qu'il n'a pas déclaré au notaire et le talon de mon chèque d'acompte de 1300e...

Je suis perdu et cette somme m'a mis dans l'embarras sur mes finances...

Merci pour vos conseils.